



**Extrait** du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 28 et 30 septembre 2017 au Centre des congrès de Québec.

---

**RÉSOLUTION AGA-2017-09-28/12**

**Entretien des passages à niveau - Demande  
au ministère des Transports, de la Mobilité  
durable et de l'Électrification des transports  
de prendre en charge les coûts des travaux**

---

**CONSIDÉRANT QUE**, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1993, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la voirie, les municipalités sont responsables de l'entretien et de l'amélioration des passages à niveau sur l'ensemble de leur réseau routier;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux sur la surface de croisement et aux dispositifs de signalisation d'un passage à niveau sont réalisés par la compagnie ferroviaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le partage des coûts se fait conformément à l'arrêté de l'Office des transports du Canada concernant les compagnies ferroviaires de compétence fédérale;

**CONSIDÉRANT QUE** les voies de circulation ferroviaires sont des infrastructures majeures demandant un entretien régulier, à des coûts élevés, étant donné leur usage très spécifique;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités, peu importe leur taille, sont sujettes à recevoir des factures très élevées, non prévues, donc non planifiées au budget, entraînant des répercussions importantes qui s'ajoutent au fardeau fiscal déjà élevé des citoyens;

**CONSIDÉRANT QU'**il nous semble plus approprié et plus équitable que l'amélioration des passages à niveau sur l'ensemble du réseau routier québécois soit de la responsabilité du ministère des Transports, comme c'est le cas pour les ponts et les ponceaux majeurs;

**Il est proposé par M. Réjean Carle, maire de Saint-Ursule**

**Et appuyé par M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC Memphrémagog**

**DE DEMANDER** au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prendre en charge les coûts d'entretien et d'amélioration des passages à niveau sur l'ensemble du réseau routier municipal.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie vidimée de la résolution AGA-2017-09-28/12 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 28 et 30 septembre 2017

---

SYLVAIN LEPAGE  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier de la corporation

---

Date